



Étang de Chèvres

© M Masson



Château de Vandenesse

© CC. BLM

En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort ; picto 2 = Technique (présence ou non d'obstacles) ; picto 3 = Risque (d'accidents lié à la configuration des lieux).
Cotation : 1 - Facile ; 2 - Assez facile ; 3 - Peu difficile ; 4 - Assez difficile ; 5 - Difficile.



Circuit de l'étang de Chèvres

PR®

Vandenesse



2 h 45

10,5 km

Une randonnée dans un cadre calme et verdoyant qui vous fera voyager dans le temps grâce à son patrimoine et vous permettra de découvrir l'importante activité économique qui y régna.

SITUATION

Vandenesse, à 12 km au nord-est de Cercy-la-Tour par D 10 et D 37 ; à 10 km au sud de Moulins-Engilbert par D 985 et D 37



PARKING

Place de l'église



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Vandenesse : Château, maison forte du XIV^e siècle (privé) ; église Saint-Saturnin XIX^e siècle et ancienne église XII^e siècle, devenue maison d'habitation, ancien couvent des Dominicaines
- Lavoirs, maisons en pierre de la carrière du Mousseau
- Panorama au Terreau
- Chèvres : Ancien haut fourneau destiné à la fabrication de la fonte au XIX^e siècle, étang de Chèvres, classé Natura 2000



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Canal du Nivernais (XVIII^e-XIX^e siècles). Long de 174 km, reliant Auxerre à Decize, il servait principalement à alimenter Paris en bois de chauffage.
- Saint-Honoré-les-Bains : Cité thermale dont les eaux sont reconnues bénéfiques depuis l'Antiquité. Etablissement thermal, Casino, Parc Thermal, Chapelle du Parc Thermal (privée mais ouverte)

BALISAGE rouge



- Office de tourisme : 03 73 21 03 00, d'autres circuits à télécharger sur : www.rivesdumorvan.fr.



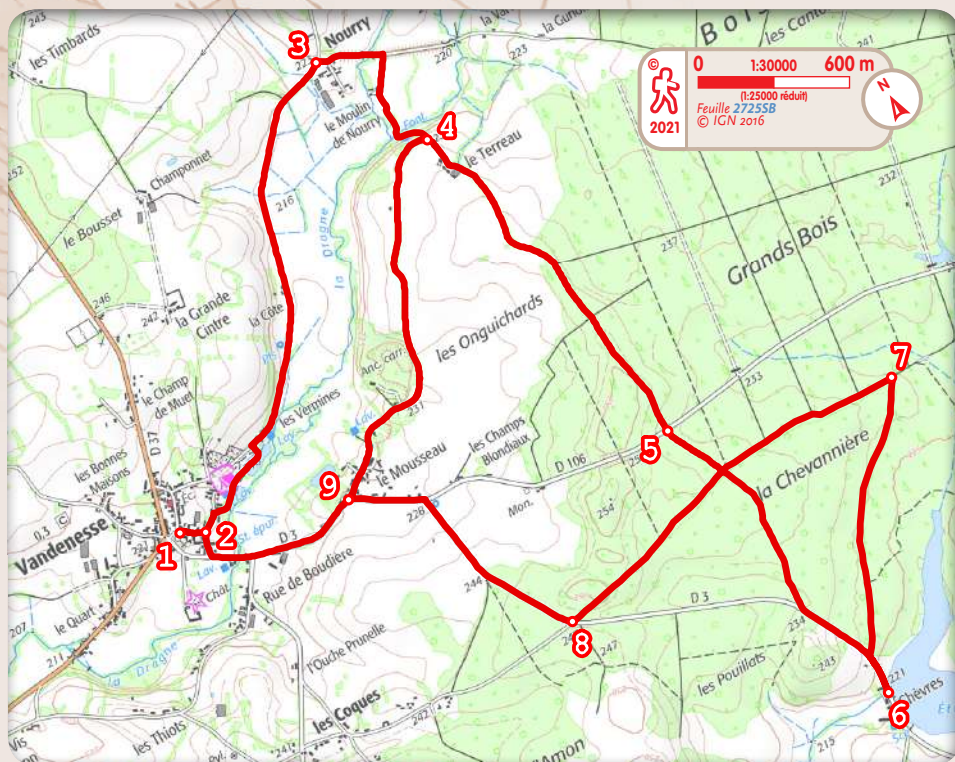
Comité

- Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Nièvre : 03 86 61 87 75, nievre@ffrandonnee.fr, <https://nievre.ffrandonnee.fr>.



© JEAN PIERRE DURIF

Lavoire dans le lit de la Dragne



HISTOIRE

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE VANDENESSE AUTREFOIS

Vandenesse viendrait de « vindo », l'un des rares mots gaulois connus. Celui-ci signifie « clair » dans l'idée d'eau et de ruisseaux. Ce pourrait être aussi « vindenossa », déesse gauloise régionale dont le nom a la même origine. La commune est celle du canton de Moulins-Engilbert qui a connu la plus grande activité économique non agricole. Ainsi, au 19^e siècle, le village possédait une verrerie, des carrières, des mines, des forges, un fourneau de métallurgie, une huilerie et des moulins. Beaucoup de maisons sont

en pierre de Vandenesse issue de la carrière du Mousseau. La commune a également un patrimoine important. Le château dont les parties les plus anciennes sont du 14^e siècle, peut être admiré de la route. Il y a aussi les restes de l'église du 12^e siècle (2, rue du Gué), devenue maison d'habitation après avoir brûlé plusieurs fois, ou l'église Saint-Saturnin de 1858 construite par le châtelain de l'époque. On peut voir aussi l'ancien couvent des Dominicaines, les lavoirs, l'ancienne pension de famille, etc...

- 1 De la place de l'église descendre la rue Creuse.
- 2 Au carrefour tourner à gauche dans la rue du Gué en direction de Nourry. Descendre à droite l'impasse du Gué. Traverser la rivière et emprunter le chemin à gauche. Longer l'ancien camping, au bout du chemin remonter à gauche sur la route et prendre à droite [œil > lavoir dans le lit de la rivière]. Suivre la route jusqu'au hameau de Nourry.
- 3 Au hameau de Nourry prendre la route à droite en direction du moulin de Nourry. Au carrefour tourner à droite. Passer à proximité du moulin et s'engager dans le chemin en face.

Emprunter la passerelle pour traverser la Dragne. Prendre le chemin sur la gauche. Passer devant [œil > une petite fontaine.]

- 4 Au carrefour prendre à gauche. Passer devant la ferme du Terreau. Entrer dans le bois et suivre le chemin tout droit.

Petite variante (boucle de 5,4 km)

- 4 Au carrefour prendre à droite jusqu'au Mousseau, (triangle > attention ne pas s'éloigner du chemin en passant devant l'ancienne carrière.) 9
- 5 Traverser la départementale et continuer en face. À l'intersection continuer tout droit. À la route, tourner à gauche direction «Chèvres». Continuer jusqu'à l'étang de Chèvres.
- 6 Revenir sur ses pas et s'engager dans le chemin à droite dans le bois. À l'intersection, continuer tout droit.
- 7 Au carrefour emprunter le chemin à gauche et le suivre jusqu'à la route.
- 8 Prendre la départementale à droite, la suivre jusqu'au carrefour avec la D 106 et tourner à gauche jusqu'au Mousseau.
- 9 Prendre à gauche puis à droite pour rejoindre Vandenesse.
- 2 Tourner à gauche pour remonter la rue Creuse jusqu'à l'église.